



## ARRETE MUNICIPAL N°2023-57 du 25 août 2023

Réglementant l'occupation du domaine public sise rue de la gare –  
démolition de deux bâtiments SNCF

### **Le Maire de Verneuil l'Étang,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2213-1, L2213-2, L2213-3, L2213-4 et L2213-5,

**VU** le code de la route

**VU** le code de la voirie routière,

**VU** la demande présentée par la société AD Avenir Déconstruction – 7 rue Emile Baudot – 78570 CHANTELOUP LES VIGNES pour la démolition de deux bâtiments SNCF, rue de la gare 77390 VERNEUIL L'ÉTANG.

**CONSIDERANT** que la démolition de ces deux bâtiments nécessite la réglementation d'occupation sur le domaine public.

**VU** la nécessité à l'occasion de ces travaux d'assurer la sécurité des biens et des personnes.

### **ARRETE :**

**ARTICLE 1 :** La société AD Avenir Déconstruction est autorisée à neutraliser la demi-chaussé et le trottoir au droit du chantier rue de la Gare du 25 septembre 2023 au 06 octobre 2023. (voir plan joint)

**ARTICLE 2 :** La circulation sera alternée par signalisation tricolore au droit du chantier et limitée à 30 kms/h.

La signalisation du chantier, conforme à la réglementation, sera mise en place par la société.

Nettoyage des enrobés à la fin de la journée. Toute détérioration sur le domaine public sera à la charge de l'entreprise.

L'entreprise est autorisée à commencer les travaux en semaine de 07h00 à 12h00 et de 13h30 à 20h00, le samedi de 08h00 à 12h00 et 15h00 à 18h00. Interdit le dimanche et jour férié

L'affichage de l'arrêté sera mis en place par vos soins 48 heures avant le début des travaux.

**ARTICLE 3 :** les 3 places de stationnement en zone bleue devant le N°1 rue Pasteur seront supprimées pendant la durée des travaux.

**ARTICLE 4 :** Ampliation de cet arrêté sera transmise à MM

- AD Avenir Déconstruction
- L'Adjudant- Chef de Gendarmerie de CHAUMES EN BRIE
- Le Lieutenant des Sapeurs-Pompiers de GUIGNES
- Lignes de bus – TRANSDEV - PROCARS
- Le Directeur des Services Techniques
- L'A.S.V.P
- S.M.E.T.O.M

Fait à VERNEUIL L'ÉTANG, le 25 août 2023

La Maire,

Christian CIBIER



